



Formation de formateurs en danses issues des traditions

2008-2009

Descriptif général	p. 2
Objectifs pédagogiques des modules	p. 4
Annexe : Philosophie de la formation	p. 6

CESMD de Poitou-Charentes

Service social et administratif
10 rue de la tête noire - BP 15
86001 Poitiers cedex
Tél. 05 49 60 21 79 - Fax 05 49 60 59 37
E-mail : cesmd-poitoucharentes@orange.fr
SIRET 353 150 683 000 38 - APE 804D

Département formation continue musique et danse
Mél : cesmd-fc@orange.fr - Tél. : 05 49 60 59 31

Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles

90 rue Jean Jaurès - BP 136
79204 Parthenay cedex
Tél. 05 49 95 99 90 - Fax 05 49 95 99 95
E-mail : info@famdt.com - Internet : www.famdt.com
SIRET 335 106 548 000 50 - APE 913E - LICENCES 136 924 / 925

Coordination du projet
Mél : danse@famdt.com - Tél. : 05 49 95 99 90

Descriptif général

La transmission des danses dites traditionnelles : une pratique importante, des attentes

L'enseignement des danses dites traditionnelles, ou plus exactement « issues des traditions », se fait aujourd'hui essentiellement à travers le secteur associatif militant et le secteur socioculturel. Les formateurs sont des danseurs qui proposent un atelier pour partager et enseigner leur pratique de la danse. L'hétérogénéité de leurs propres parcours de formation est évidente, certains ont appris en dansant, dans des bals, dans des fêtes, en collectant, d'autres ont suivi un enseignement, parfois dans une école ou auprès d'un maître. Leur maîtrise de la danse est réelle, leur compétence pédagogique s'est souvent forgée au fil du temps et de l'expérience. C'est ainsi que pour certains, une demande se fait jour : celle d'une formation à la transmission, d'une réflexion pédagogique, d'un accès aux sources et aux savoirs accumulés par la recherche et la collecte du XX^{ème} siècle, mais aussi une demande de reconnaissance de leurs compétences et de la professionnalisation de leur activité.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Délivrer aux enseignants de danse une formation pédagogique leur permettant de conforter leurs compétences.
- Amener l'enseignant à questionner sa propre pratique dans le but d'un ré-investissement personnel plus fort, plus réfléchi et plus précis dans son enseignement.

Grands axes du contenu pédagogique :

- Transmission des connaissances et de la réflexion, des savoir-faire et de l'expérience des danseurs, enseignants et chercheurs les plus reconnus en danses traditionnelles.
- Confrontation de la transmission des danses traditionnelles à des approches différentes mais complémentaires de la danse, de l'enseignement et de la recherche (par exemple, anthropologie de la danse, analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé).

Public

Enseignants en danse issues des traditions : danseurs confirmés, ayant une pratique régulière de la transmission de leur(s) danse(s) quel qu'en soit le cadre, et ayant une connaissance du contexte culturel de leur pratique et de leur aire de danse. Les stagiaires se présentent à cette formation en tant que danseur(se) d'une aire culturelle déterminée, de France ou d'Europe.

Nombre de stagiaires : 20 personnes.

Durée et déroulement

Durée des sessions de formation : 140 heures.

Chaque stagiaire réalisera par ailleurs, entre la première et la dernière session de formation, un parcours de compagnonnage individualisé ainsi qu'un mémoire, présentant une réflexion personnelle.

Calendrier : 4 sessions de 5 jours entre 2008 et 2009.

. Du 17 au 20 mars 2008 à Poitiers (86), session accueillie par le CESMD de Poitou-Charentes.

. Du 30 juin au 4 juillet 2008 à Aix-en-Provence (13), session accueillie par l'ARCADE PACA.

. Du 27 au 31 octobre 2008 à Saint Bonnet près Riom (63), session accueillie par Les Brayauds.

. Mars 2009 (dates à préciser) à Pantin (93), session accueillie par le Centre national de la Danse.

A l'issue de son parcours en formation, une attestation de stage sera remise à chaque stagiaire, qui aura suivi la totalité des sessions de formation et qui aura réalisé son parcours de compagnonnage ainsi que le mémoire.

Programme

Cette formation est conçue en cinq modules, développés pendant les sessions didactiques, et un parcours de compagnonnage individualisé :

- ⇒ Module Connaissance du corps en mouvement
- ⇒ Module Relation Musique / Danse
- ⇒ Module Sources et connaissance des milieux
- ⇒ Module Pédagogie
- ⇒ Module Environnement professionnel
- ⇒ Compagnonnage

Intervenants

N.B. : équipe pédagogique en cours de constitution ; mises à jour sur les pages Danse du site www.famdt.com.

Mône Guilcher	Danseuse et enseignante de danse, responsable artistique Musique et Danse du monde à l'ARIAM Ile de France.
André Ricros	Musicien, chanteur et enseignant, directeur de l'AMTA Auvergne.
Eric Champion	Danseur, musicien et enseignant.
Didier Champion	Danseur, musicien et enseignant.
Joëlle Vellet	Anthropologue de la danse (laboratoire Lapracor – Clermont-Ferrand).
Maxime Chevrier	Danseur, musicien, conteur et enseignant.
Jean-François Miniot	Danseur et enseignant.
Nathalie Schulmann	Analyste fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé.
Philippe Destrem	Musicien et enseignant (Conservatoire national de Région de Limoges).
Gaël Le Bellegui	Coordinatrice de la Mission des musiques et danses traditionnelles à l'ARCADE PACA.

Et les référents des parcours de compagnonnage des stagiaires, spécialistes reconnus dans leur aire de danse.

Modalités pédagogiques

Les situations de formation combineront :

- mises en pratique sous le regard des intervenants (ateliers de pratique, mise en situation d'enseignement, analyse de documents, etc.) ;
- interventions didactiques ;
- échanges d'expérience et discussions.

Ils incluront la présentation d'archives audiovisuelles, de supports pédagogiques et de ressources documentaires.

Avertissement

Toutes ces informations correspondent à un programme prévisionnel de la formation, établi avec les différents partenaires de la formation et les intervenants pressentis. Ce programme est susceptible de modifications d'ici à la réalisation de la formation. En aucun cas, il n'engage la responsabilité des organisateurs, à savoir le Centre d'Etudes Supérieures Musique et Danse de Poitou-Charentes et la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles.

De manière générale, la réalisation effective de cette formation est subordonnée à un nombre minimum d'inscriptions.

Objectifs pédagogiques des modules

Module Connaissance du corps en mouvement

Connaître les notions essentielles qui entrent en compte dans la pratique de la danse et qui permettent de construire un travail cohérent pour l'usage et la prévention du corps et pour l'adaptation aux caractéristiques des danses différentes (par exemple rapport à l'espace, au poids, à la verticalité, etc.)

Etre sensibilisé à l'analyse fonctionnelle du mouvement dansé afin de mieux comprendre l'effectuation de son propre mouvement et de repérer les façons de faire spécifiques comme les difficultés des danseurs.

Construire ainsi un regard pour repérer et comprendre, et trouver les moyens de remédier aux difficultés des danseurs aux différentes étapes d'apprentissage. Affiner la construction de son propre enseignement.

Module Relation musique / danse

Maîtriser l'ensemble des composantes musicales et leur relation avec la danse.

Développer dans son enseignement la relation avec la musique :

- savoir faire danser les apprenants dans une compréhension globale de la musique : intégrer des outils pour développer l'écoute musicale des apprenants ;
- pouvoir explorer avec les apprenants les traductions corporelles possibles de la musique : éprouver la guidance de la musique et la faire éprouver.

Module Sources et connaissance des milieux

Nourrir sa réflexion, son enseignement et sa pratique de la danse par une meilleure connaissance des sources, du contexte socio-ethnologique et de l'histoire des danses traditionnelles, ainsi que des enjeux de leur transmission.

Savoir analyser les différentes sources documentaires (filmiques, photographiques, littéraires, sonores, etc.) ainsi que la pratique vivante de sa danse, là où elle se trouve.

Mesurer l'impact de son propre enseignement sur la chaîne de transmission de sa danse (c'est-à-dire l'impact du prisme adopté par le transmetteur sur la pratique actuelle et future de sa danse, sur la compréhension de la danse par les apprenants).

Module Pédagogie

Etre en capacité de concevoir un projet pédagogique (cours régulier, stage, cycle long, etc.).

Etre en capacité de questionner les méthodes pédagogiques à sa disposition pour faire un choix en fonction des enjeux du moment M de transmission (« efficience » de l'enseignement, anticipation des difficultés d'apprentissage).

Pouvoir évaluer son intervention pour faire évoluer sa propre démarche.

Seront abordées en particulier certaines thématiques spécifiques : la notion de variation et l'autonomie du danseur, l'espace expressif de la danse, la relation à l'autre dans la danse (écoute, disponibilité), le rapport à la musique et la notion de rythme, la posture de l'enseignant, l'organisation de la progression des élèves et l'approche globale dans la transmission des danses traditionnelles.

Module Environnement professionnel

Etre capable d'exercer et de développer son activité dans le paysage culturel et le cadre légal approprié : connaître les grands principes du droit affectant l'enseignement artistique, la diversité des cadres d'emplois et des employeurs, les différents types de lieux ressources d'information et de conseil.

Compagnonnage

Le compagnonnage a pour finalité de générer et alimenter la **permanence d'une réflexion**, de créer chez l'enseignant un espace critique, une autonomie d'approche pour les situations et interrogations inhérentes à toute fonction pédagogique.

Le compagnonnage se donne pour objectif d'approfondir chez l'enseignant sa connaissance et sa **compréhension de sa propre aire de danse**, au-delà de la compétence spécifique de l'enseignement de la danse, et cela concerne aussi bien des éléments culturels de l'aire de danse (paysage, langue, quotidien et mouvement, facture instrumentale, pratiques sociales, etc.) que l'évolution dynamique des pratiques de danse (profondeur historique, projection contemporaine).

Le compagnonnage se donne également pour objectif de développer chez l'enseignant des **méthodes d'acquisition et d'analyse critique de l'information** et des connaissances : outils théoriques et méthodologiques, insertion au-delà même du temps de la formation dans un réseau de personnes ressources reconnues, détentrices de savoirs et savoir-faire sur l'aire de danse dans laquelle ils s'inscrivent.

Chaque stagiaire élaborera son parcours de compagnonnage autour d'une problématique particulière, définie en accord avec l'équipe pédagogique en fonction de ses acquis et de son projet. Tout au long de son parcours de compagnonnage, le stagiaire bénéficiera des conseils d'un **référent, spécialiste de son aire culturelle de danse**, personnalité reconnue pour ses compétences de danseur, et parfois de musicien, traditionnel, dont les recherches et les connaissances sur son aire de danse font référence dans le milieu de la danse traditionnelle.

Les parcours de compagnonnage comprendront **plusieurs étapes** : accompagnement dans la démarche de recherche et le cheminement de la réflexion, mises en situation pratique d'enseignement sous le regard d'un « tuteur », rencontre avec des personnes ressources identifiées sur son aire de danse, consultation de fonds d'archives et analyse critique de sources. Ils seront précédés d'interventions didactiques (démarche de recherche, de collectage, outils méthodologiques), retracés dans un carnet de route alimenté par les personnes rencontrées par le stagiaire et suivis d'une restitution collective à la fin de la formation.

Par ailleurs, le compagnonnage donnera matière à la réalisation par chaque stagiaire d'un **mémoire** (environ 20 pages). Ce travail personnel sera l'occasion d'exploiter les apports du parcours de compagnonnage mais aussi les acquis de la formation. Mais surtout la rédaction participant à la formalisation de la pensée, la réalisation de ce mémoire permettra au stagiaire d'approfondir son analyse et sa réflexion personnelle.

Contexte

L'enseignement des danses issues des traditions s'exerce aujourd'hui dans un contexte (cours, ateliers, bals) où les formes de transmission orale (conditions d'imprégnation, d'imitation, d'éducation de l'intelligence corporelle) se sont profondément transformées. L'enseignement remplace nécessairement la transmission par immersion, propre à la plupart des sociétés traditionnelles.

Qualités propres aux danses traditionnelles

- Ces danses sont conçues dans une dynamique globale (et non pas par la juxtaposition d'éléments sécables).
- Ces danses sont en relation totale avec la musique, au point que l'on pourrait imaginer que le corps est un instrument de musique supplémentaire ou complémentaire.
- Chacune de ces danses relève d'une sensibilité particulière du mouvement ; elle a un style, une façon de sentir le mouvement qui lui est propre et qui est partagée par tous les participants. Cette façon d'être, ce style, varie d'un répertoire à l'autre.
- Le danseur s'approprie ces danses comme une structure communément partagée et s'y exprime à sa manière et de façon variable, faisant émerger la notion de style personnel.

Démarche pédagogique pour l'enseignement des danses traditionnelles

- Favoriser une approche globale, imitative.
 - . Former l'apprenant à cette démarche en lui donnant des outils pour appréhender ce qu'il observe.
 - . Eduquer l'écoute chez l'apprenant pour faciliter la perception des éléments musicaux pertinents.
 - . Privilégier le dynamique sur le détail, l'intention sur la prescription. C'est à l'intérieur de ce cadre que peut prendre place la variation. Distinguer la variation de l'erreur.
 - . Montrer beaucoup, avant, pendant, après. Diversifier les modèles afin de favoriser une expression individuelle respectueuse des styles abordés.
 - . S'autoriser une approche analytique pour dépasser une difficulté de compréhension.
- Amener à une aisance corporelle. Mettre en confiance, par rapport aux autres, par rapport à son propre corps. Etre attentif à la notion de plaisir et de réussite.
- Transmettre la dimension culturelle propre aux répertoires (histoire, musique, contexte, culture corporelle...).
- Former des danseurs autonomes, capables de développer une sensibilité du mouvement aboutissant à un réel engagement artistique.

Qualités de l'enseignant en danses traditionnelles

- Etre capable d'inventer ses propres démarches pédagogiques.
- S'adapter à différents contextes d'enseignement et de transmission.
- Intégrer son projet pédagogique dans une vision globale de la danse et de la construction du danseur.

Objectifs pédagogiques généraux de la formation

- Délivrer aux enseignants en danses issues des traditions une formation pédagogique leur permettant de conforter leurs compétences.
- Amener l'enseignant à questionner sa propre pratique dans le but d'un ré-investissement personnel plus fort, plus réfléchi et plus précis dans son enseignement.